

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un petit coup de gelée et c'est reparti pour des températures au-dessus de la normale. Comment nos avettes vont-elles sortir de l'hiver... s'il y en a un ?..

En janvier, j'ai fait mes traitements d'hiver et je vous communique mes comptages de varroas morts sur lange graissé après traitement à l'acide oxalique par sublimation au VarroX®

Sur neuf ruches d'un même rucher, les chutes de varroas trois jours après le traitement s'étendent de vingt varroas pour une ruche à plus de trois cents varroas pour trois d'entr'elles. En moyenne deux cent vingt sept varroas pour le rucher...

Pour un deuxième rucher, non loin du premier, sur sept ruches cela s'étend de deux varroas à quarante sur une ruche avec une moyenne de seize varroas pour le rucher.

La différence entre les deux emplacements est surprenante. Le premier cité a été traité avec Apilifevar® (huiles essentielles) en septembre après avoir récolté à ma rentrée de vacances ; le deuxième a été traité avec Apivar® (amitrazé) vers la mi-juillet. On ne peut pas tirer d'affirmation sur l'action acaricide plus ou moins bonne des deux produits de traitement, ils sont conseillés par nos spécialistes pour être efficaces. Il nous faudrait d'autres résultats.

Par contre, on peut remarquer une infestation 16 fois plus élevée pour le rucher traité en septembre. Cela confirme bien le fait qu'il faut récolter de bonne heure pour traiter en juillet afin de faire chuter la pression des parasites au moment où la colonie réduit sa ponte. D'autant plus que c'est à ce moment (août) que les pontes donnent naissances aux premières abeilles d'hiver. La colonie a besoin d'abeilles d'hiver costaudes pour redémarrer au printemps.

Cela confirme aussi que l'Apilife-

var® est bien à utiliser lorsque les températures sont chaudes pour favoriser l'évaporation. Je rappelle aussi que ce traitement est à reproduire deux fois à 15 jours d'intervalle.

J'avais récolté en septembre, car il y avait une miellée sur sarrasin (il se moissonne en septembre) et j'ai utilisé Apilifevar® (traitement autorisé en bio) parce que ces ruches sont sur une ferme bio. Le miel produit dans ce rucher étant vendu exclusivement dans cette ferme.

Si vous n'avez pas encore fait vos traitements, faites le sans tarder, une ruche qui repart avec plus de 300 varroas est mal barrée, si je peux employer cette expression !

Pour aller plus loin dans l'interprétation de ces résultats, je suis prêt à recevoir vos remarques sur vos comptages de varroas, en m'indiquant la période de traitement et le type d'acaricide employé. Pour compter les varroas, on place un lange graissé afin que les varroas morts restent collés. Le lange est une plaque assez rigide pour être glissée sous les cadres par l'entrée. J'utilise des récupérations de plaques offset en alu. On procède au comptage trois jours après le traitement

Lors du dernier CA, nous avons discuté de savoir s'il fallait mettre en fonctionnement un système de solidarité envers ceux qui risquent de perdre 100% de leurs ruches comme cela est arrivé à 17 adhérents l'année passée. (Il faut rajouter 23 apiculteurs qui en ont perdu 80%).

Cette hécatombe risque de se reproduire d'après ce que j'entends dire dans nos diverses réunions et les coups de téléphone que je reçois. On avait pensé, comme en Belgique, créer un rucher solidaire pour produire

des essaims, mais vu le nombre de malheureux apiculteurs à satisfaire, cela nous a semblé insurmontable. Nous appelons donc à la solidarité entre vous, entre tous. Tout naturellement en offrant un essaim que l'on peut obtenir facilement par essaimage artificiel lorsqu'une ruche est en fièvre d'essaimage ou simplement un essaim naturel. Déjà des groupes d'apiculteurs pratiquent cette entraide entre eux pour permettre aux plus malchanceux de remonter la pente. D'autant plus que ces mortalités arrivent de façon très aléatoire et touchent aussi bien les débutants que les confirmés, je veux dire par là que ça peut vous arriver.

L'hiver étant exceptionnellement doux, les abeilles consomment plus que la normale. Je vous conseille de surveiller de près les provisions et même de mettre déjà un pain de candi. C'est même à faire impérativement si vous avez des abeilles buckfast® ou des abeilles bien hybridées. Généralement, elles consomment davantage et les réserves sont bien entamées.

Sur certaines ruches je viens de mettre un deuxième pain de candi.

N'oubliez pas le café apicole le 28 février.

A plus !

Didier Demarcq



LE RUCHER MOIS PAR MOIS...

En ce début d'année apicole, que se passe-t-il dans nos ruches que l'on n'a pu ouvrir depuis plusieurs semaines, et que faire ?

De nombreuses publications, dont "*L'Abeille de France*", nous informent ; mais comment s'y retrouver pour notre région, alors que l'on nous décrit, ici les mimosas en fleurs et là des températures supérieures à 15°.

EN JANVIER

Que se passe-t-il dans la ruche ?

Quelques jours de gel, beaucoup d'humidité, mais aussi en fin de mois de très belles journées. S'il fait très froid les abeilles sont encore blotties en grappe, la reine se trouve au centre : interdiction de les déranger !!!

Si elles sont dérangées, dans ces conditions la grappe se disloque, un grand nombre d'entre elles s'en sépareront et mourront.

S'il fait froid et beau (+ de 7°C), la grappe se dilate, quelques abeilles en profitent pour sortir et vider leur ampoule rectale. On peut envisager le traitement anti-varroas (à l'acide oxalique par sublimation ou par dégouttement).

Vérifier l'état des provisions de candi et renouveler si besoin (au dessus du trou de nourrissage ou directement sur les cadres).

L'apiculteur peut, bien sûr, profiter de ces mois creux pour entretenir et préparer son matériel (cadres à gratter, à cirer, les abords du rucher, etc...).

EN FÉVRIER

A l'intérieur de la ruche :

Les nuits sont encore très froides dans notre région et les journées grises, pluvieuses ou neigeuses. Mais quand le soleil se montre, ce n'est plus un soleil d'hiver et la colonie se remet à

vivre. On va aborder la période critique, le passage de relais entre les abeilles d'hiver et les premières abeilles de printemps.

Si les abeilles d'hiver ont été trop affaiblies par la maladie, les varroas, un faux hiver qui les a conduites à sortir jusqu'à Noël..., c'est alors que meurent "subitement" des ruchers entiers !!

Il y a reprise de la ponte et c'est ce qui va décider de la vie et de la mort de nos colonies.

Fin de mois, les premières provisions de pollen peuvent rentrer et ce sera aux abeilles d'hiver à faire en sorte que la transition se passe au mieux ! L'apiculteur devra veiller, encore à cette époque, que les provisions soient suffisantes, jusqu'à ce que la nature prenne le relai. Surveiller le candi, soupeser les ruches par l'arrière... Il est hors de question d'ouvrir la ruche !

EN MARS

A l'intérieur de la ruche :

C'est le mois où tout renaît, les jours rallongent et même si les températures sont encore fraîches, giboulées et autres gelées nocturnes... ça sent le printemps !

Si tout va bien, les abeilles d'été prennent le relai pour toutes les tâches dans la ruche ; les abeilles d'hiver vont disparaître petit à petit. Par des journées agréables on peut voir de grosses rentrées de pollen de noisetier, de saules marsault... et une activité de plus en plus grande au trou de vol.

La reine accroît sa ponte, dont le volume est étroitement lié à deux facteurs importants... le nombre d'abeilles dans la ruche et le volume de nourriture disponible. Les colonies faibles ont du mal à redémarrer, ainsi que celles qui ont une vieille reine. La ruche renaît en ce mois de mars mais vit toujours sur ses réserves, car la nature dans nos régions n'est pas encore très généreuse.

Attention en ce début de saison, aux ruches faibles ou vides, ces ruches sont particulièrement exposées au



risque de pillage des ruches voisines. Attention les pillardes peuvent ramener des maladies provenant des ruches mortes.

L'apiculteur surveillera encore l'état des réserves de candi, soupesera éventuellement par l'arrière ses ruches. Dans notre région, très souvent les températures du mois de mars ne permettent pas d'ouvrir pour la visite de printemps.

Le mois de mars, est celui où la reine accroît sa ponte, il y a donc beaucoup de couvain que des abeilles encore peu nombreuses ont du mal à chauffer, si l'on ouvre avec des températures trop basses, cela perturbe la ponte et on risque de refroidir dangereusement le couvain. Soyons patients, le mois prochain, après quelques jours consécutifs de température autour de 20°C on pourra faire la visite.

Pour ceux qui ont réduit les entrées, penser à élargir le trou de vol !

C'est aussi la période où les abeilles ont besoin d'eau pour faire la bouillie larvaire... Mettre l'abreuvoir au soleil. Attention de mettre un dispositif évitant la noyade.

En cette saison, les floraisons de perce-neige, crocus, primevères, les chatons des saules marsault et noisetiers permettent aux abeilles de butiner...

A retenir

Dans notre région s'adapter aux conditions météorologiques... Il peut déjà y faire très doux... Une hausse peut parfois être nécessaire, surtout pour des hybrides plutôt Buckfast (soyons optimistes...)

(à suivre)

Jean Marie Bloume



TRAITEMENTS D'HIVER

Le Samedi 9 janvier après-midi, au Rucher École du Héron, autour du traitement d'hiver contre le Varroa.

Sous l'impulsion de Didier Demarcq, un après-midi bien sympathique... tout d'abord un rappel de la théorie et des traitements contre le Varroa, ensuite la pratique... Tous dans le rucher pour le traitement à l'acide oxalique !

COMMENT PROCÉDER

Voici les différentes étapes d'un traitement avec un évaporateur (dans ce cas le Varro-Vaporiser commercialisé par Swienty) :

- Préparation du matériel
- Pesée précise de 2 g d'acide oxalique déshydraté
- Placer les cristaux dans le godet de réception
- Introduction de l'évaporateur par le trou d'envol (min. 14 mm de haut)
- Fermeture du trou d'envol et du grillage du plancher et chauffage de l'évaporateur pendant 2,5 minutes. Refroidissement de l'appareil 2 min. dans la ruche

Une étude a montré que lors de la sublimation de cristaux d'acide oxalique, on retrouvait 54 % d'acide oxalique en fines gouttes et poussières qui précipitent dans la ruche et 1 % d'acide formique, le reste étant décomposé en CO₂ et en eau.

- Retrait de l'évaporateur et plongeon dans l'eau froide d'un saut
- Après 7 à 10 minutes, ouverture de la ruche

L'efficacité est, en principe, proche de 96%.



Pour ceux qui n'ont pas l'appareil "Varrox", il est possible de traiter "par dégouttement".

Le traitement par dégouttement est accessible à tous. On prépare 1L de sirop 50/50 (1kg pour 1L) dans lequel on dissout 30g de cristaux d'acide oxalique déshydraté. Avec ce sirop tiédi vous arrosez les abeilles dans les ruelles (entre cadres) occupées à raison de 5mL/ruelle. On fait cette opération lorsque la température est supérieure à 5°C.

Luc Lardon



FÊTE DE L'ABEILLE & DES INSECTES

Les 24 et 25 septembre 2016 aura lieu la 9^{ème} FÊTE DE L'ABEILLE et des insectes. Elle se tiendra à la ferme du Héron à Ville-neuve d'Ascq.

Cette année, c'est le SARL qui l'organise. Viennent s'y associer les ruchers écoles et autres associations de la Métropole qui le désirent.

L'objectif de ces deux journées est de sensibiliser au monde de l'Abeille, à l'apiculture et, plus largement, à l'ensemble des insectes et des problématiques d'équilibre de biodiversité nécessaires au maintien de la vie, à l'heure où les ruchers subissent des pertes importantes, et où l'abeille est menacée.

Donc, faire découvrir au public le monde apicole et les insectes en général au travers d'expositions, de matériels, de conférences, de collections d'insectes, de photographies mais aussi de différents ateliers (confection d'insectes à partir d'objets de la nature, réalisation de pain d'épices, bougies, maquillage d'enfants, etc...)

La 1^{ère} réunion de groupe de travail a eu lieu le 7 décembre. Elle nous a permis de cerner le projet et de lister l'ensemble des choses à faire... Les mois de juillet et août ne permettant pas de faire avancer les choses facilement, il faut que tout soit prêt pour fin juin....

Toute aide est la bienvenue, d'une part, pour aider à la préparation d'ici fin juin et, d'autre part, pour aider les 24 et 25 septembre. Bloquez vos agendas ! Contact : luc.lardon@gmail.com

Luc Lardon

COTISATIONS

Avez-vous pensé à régler votre cotisation d'abonnement au SARL ? (incluant cotisation, SNA, assurance, etc...) n'oubliez pas de retourner règlement et bulletin d'adhésion (en annexe)... Depuis le 1^{er} janvier vos ruches ne sont plus assurées !!!

Jean-Michel Carrette





PRÉPARER LE MATÉRIEL

L'hiver est le bon moment pour préparer le matériel

Le samedi 9 Décembre l'association ABEILLES EN PEVELE a réuni tous ses élèves en vue de consacrer une journée au montage et à l'entretien du matériel.

Réunis à la Cense Abbatiale de Mons en Pevèle les élèves du rucher école ont pu monter leurs propres ruches.

Le Lycée technique privé de Quiévrechain avait préparé 30 ruches en kit que les élèves ont monté sous l'autorité de Yves Verwaerde, technicien maison. Ces ruches en bois de mélèze, avec une hausse, de 24 mm d'épaisseur étaient en morceaux auxquels il a fallu visser les porte-cadres, les poignées et accroche-plancher. Les photos ci-jointes présentent nos élèves en action.

Chaque élève est reparti avec la ruche qu'il a lui-même, ou elle-même, montée pour un prix de 80 €.

Après cette formation les élèves ont été formés au montage des cadres et à la pose des plaques de cire. Plus de 100 cadres ont été montés en préparation de la saison pour le rucher école.

Une journée intéressante pour tous les élèves débutants et moins débutants.

A refaire sans doute l'année prochaine et merci aux élèves du lycée de Quiévrechain...

Jean-Yves Coget



A SUIVRE...

LE CADRE ACCORDÉON

Aucun rapport avec Yvette Horner...!!!

Un petit nouveau dans la famille DADANT, le "cadre accordéon" qui sorti d'une idée ingénieuse permet de créer des essaims artificiels pour les nuls.

Je déplie ce cadre de corps qui se compose de 3 parties mobiles, équipées de cire neuve, que j'introduis au centre de ma ruche peuplée courant mai.

Ce cadre pondu en quelques jours me permettra de le réintroduire avec de jeunes larves et œufs de moins de 3 jours dans la ruchette adéquate vendue spécialement pour ce type de produit. Il sera bien sûr accompagné d'un second cadre accordéon contenant des réserves de miel, ces 2 cadres, seront accompagnés de jeunes abeilles provenant de la ruche mère.

Je referme la ruchette sans oublier de nourrir au sirop. Les abeilles étant sur du couvain ouvert, il n'est pas nécessaire de déplacer la ruchette à plusieurs kilomètres, les jeunes abeilles restant pour élever le couvain.

Je laisse sans ouvrir 48h. Ensuite je pourrai délicatement contrôler le début de construction de nouvelles cellules royales sur le cadre accordéon ayant du couvain.

Je fais un nouveau contrôle de l'émergence d'une reine le 13^{ème} ou 14^{ème} jour après l'introduction des 2 cadres accordéons,

Je trouve la jeune reine vierge, je m'empresse de refermer délicatement le tout et je complète avec un peu de sirop. Je n'ouvrirai la ruchette pour contrôler la ponte de la jeune reine que 10 jours plus tard.

Voilà tout compte fait, je ne suis pas si nul que cela, me voici avec une jolie reine fécondée !!!

Le prix de la ruchette et des 2 cadres accordéons est de l'ordre de 40€... vu sur le net, mais pas encore chez Bijenhof !

Jean-Luc
Debaisieux

APICULTURE NATURELLE

J'ai pu assister à une conférence de Serge Labesque sur ses recherches sur l'apiculture naturelle.

A Glen Ellen, petit village au coeur de la Vallée de Sonoma, Serge Labesque est connu comme l'homme qui murmure aux oreilles des abeilles.

Cet ancien météorologiste, originaire du Gers, installé en Californie depuis 1979 avec sa femme américaine, est devenu l'une des références de la région dans le domaine de l'apiculture naturelle.

Je joins un résumé de cette conférence en espérant qu'elle vous apportera une aide dans votre pratique apicole.

Philippe Grégoire

(La conférence de Serge Labesque est téléchargeable au lien suivant :

<https://onedrive.live.com/redirect?resid=40940C7FA41459EA!10181&authkey=!AODVzVxFSsDTpVg&ithint=file%2cdoc>)

ÉLEVAGE DE REINES

Le Rucher Ecole de Lille organise comme chaque année un stage d'élevage de reine. Jérôme Rohart formera les apiculteurs à la sélection des souches, au greffage et à la fécondation afin d'être autonome dans la production de reine de qualité... Il reste encore quelques places pour le week-end du 21 et 22 mai (jour 1) et le 29 mai (jour 2) contact : jrohart@mairie-lille.fr

Jérôme Rohart

A.G. DE LA CAR

Le samedi 16 janvier 2016 la C.A.R. (Coordination Apicole Régionale Nord Pas de Calais) s'est réunie au rucher école de Rieulay (DOUAI,) pour son assemblée générale.

Une vingtaine de structures apicoles adhèrent à la CAR dont les 8 ruchers écoles de la région.

Chaque rucher école a présenté sa structure, et son organisation. Nous avons pu constater que l'enseignement de l'apiculture et plus particulièrement les programmes sont sensiblement les mêmes, néanmoins les budgets

de fonctionnement sont très différents... Les contraintes sont communes, beaucoup de demandes d'inscriptions, manque de bénévoles en formateurs, forte demande de cours de perfec-

tionnement... Un projet de création de CETA (Centre d'étude Technique Apicole) pourrait voir le jour prochainement, l'objectif n'est pas de créer une structure apicole de plus, mais plutôt de monter un centre d'étude qui regroupera pour l'instant les 8 ruchers écoles, des missions spécifiques pourront être données à chacun sur des thèmes comme l'abeille noire, l'élevage de reines, la formation de formateurs, un audit des ruchers écoles, biométrie et insémination artificielle,...

Autre constat, les dotations publiques de différentes collectivités territoriales ne sont plus au rendez-vous, donc, l'assemblée a décidé que seul des projets intéressant un maximum de structures pourront être aidés par la coordination apicole régionale !...

Une prochaine rencontre est prévue en mars, avant le début de la saison apicole afin de mettre en forme le projet ambitieux de création du CATA qui a retenu l'unanimité. A SUIVRE...

Jean-Luc Debaisieux

AGENDA

FÉVRIER 2016 :

Samedi 13 : **REB** cours N°5

Samedi 20 : **REH** cours N°5 :

Le calendrier apicole

Samedi 20 : **REL** cours N°5 flore apicole, construction de cadres

27 & 28 : A.G. de la fédération "L'Abeille du Nord" et du **GSAN** (dates et lieu à confirmer après midi)

Dimanche 28 : **SARL** Café apicole

"Les 1^{ères} visites au rucher" par Jean-Luc Debaisieux

A.G. du **SNA** à Paris

MARS 2016 :

Samedi 5 : **REB** cours N°6

REL cours N°6 santé de l'abeille, prophylaxie, cadres

Samedi 12 : **REH** cours N°6 :

Préparation des cadres

Samedi 19 : **REB** cours N°7

REL cours N°7 : essaimage, visite de printemps

Dimanche 20 C.A. du **SARL**

Samedi 26 : **REH** cours N°7 :

Les premières visites de printemps.

REL perfectionnement 3 : remérage, changements reines

AVRIL 2016

Samedi 2 : **REB** cours N°8

REL cours N°8 pratique, visite des ruches

Samedi 9 : **REH** cours N°8 travail au rucher

Samedi 16 : **REB** cours N°9

REL perfectionnement 4 : le sanitaire, l'essaimage

Dimanche 17 : **SARL** Café apicole

"L'Abeille Noire" par Didier Demarcq

Samedi 23 : **REH** cours N°9 travail au rucher

Samedi 30 : **REB** cours N°10



Quelques informations importantes...

La vie de notre Syndicat...

AIDES À L'ABEILLE NOIRE

A la CAR (Coordination Apicole Régionale NPdC) nous avons décidé d'offrir une ristourne de 10€ sur l'achat de reines noires ou d'essaims noirs.

Pour obtenir cette aide, il faut que le producteur d'abeilles noires soit de la région NPdC pour des ruches situées dans cette même région. Une limite est fixée à 50€ maximum par apiculteur.

Pour recevoir cette ristourne, il faut envoyer la facture d'achat indiquant votre nom, adresse et le nom du producteur, ainsi qu'une photocopie de la déclaration DDPP pour confirmer les emplacements des ruches dans la région. Ces documents sont à envoyer au trésorier de la CAR : Jean Yves Coget 110rue Jules Guesde 59162 Ostricourt. Les ristournes seront versées en fin d'année.

Pour les ruchers situés dans la zone de protection de l'abeille noire (en cours de réa-lisation), il n'y a pas de plafond à 50€, il est évident qu'il faut garnir en abeilles noires le maximum de ruches dans cette zone.

Les producteurs d'abeilles et de reines noires seront diffusés dans le prochain bulletin. Si vous en êtes des leurs, ou que vous en connaissez un, contactez-moi pour compléter le répertoire.

Didier Demarcq

LE REGISTRE D'ÉLEVAGE

Le registre d'élevage est obligatoire pour tous les apiculteurs qui vendent leur production, ou qui la cèdent hors du cadre domestique privé à leurs voisins par exemple. Il permet à l'apiculteur d'assurer le suivi sanitaire de ses colonies et fait le lien avec le registre de traçabilité (ou cahier de miellerie) pour assurer la traçabilité des denrées alimentaires produites.

Un certain nombre d'informations doivent obligatoirement y figurer, par exemple les traitements anti-varroas effectués sur les ruches et les comptes rendus de visite sanitaire s'il y en a eu. D'autres informations peuvent y être ajoutées pour compléter le suivi sanitaire des colonies ou répondre à

d'autres exigences (MAE...), par exemple les mouvements des ruches, etc...

Didier propose un registre déjà pré-rempli des informations communes à nos adhérents...

Luc Lardon

(Vous pouvez télécharger le registre d'élevage au lien suivant :

<https://onedrive.live.com/redirect?resid=40940C7FA41459EA!10176&authkey=!AM3DFrFFs6dWBZY&ithint=file%2cpdf>

COMMANDES DE SIROP

La commande biennale (tous les 2 ans) de sirop par le Syndicat a eu lieu l'an dernier... Il était donc prévu de commander les besoins nécessaires pour tenir deux ans... Mais... Plusieurs d'entre vous ont souhaité que nous préparions une nouvelle commande cette année

Jean Michel vous a donc proposé une nouvelle commande et à ce jour nous avons reçu environ 3T en commande... Ce n'est pas suffisant pour faire venir un camion puisqu'il faut 4 à 5 T minimum...

Merci donc de repenser vos besoins, et si vous êtes intéressés de remonter au plus vite à Jean Michel votre commande (jean-michel.carrette@orange.fr)

Pour rappel, le prix est de 0.55€/kg (Bijenhof est plutôt au environ de 1€/kg)... La qualité est sérieuse puisqu'il s'agit de « Buttiforce »...

Jean-Michel Carrette

MIEL DU REH

Du miel du Rucher école est à vendre aux dates des cours... Contacter Didier (didier.demarcq@nordnet.fr)

Didier Demarcq

Sigles pour mieux lire l'Agenda...

REH : Rucher École du Héron, Villeneuve d'Ascq

REB : Rucher École du Botanique, Tourcoing

REL : Rucher École municipale de Lille

SARL : Syndicat Apicole de la Région Lilloise

CAR : Coordination Apicole Régionale

GSA : Groupement Sanitaire Apicole du Nord

SNA : Syndicat National d'Apiculture

REL cours N°9 pratique, visite des ruches
REH et Apis : après midi Biométrie ouvert à tous

MAI 2016

Samedi 7 : REH cours N°10 travail au rucher

Samedi 14 : REB cours N°11

REL cours N°10 pratique, visite des ruches

Dimanche 15 : C.A. du SARL

Samedi 21 : REH cours N°11 travail au rucher

REL Stage élevage de reines (théorie & greffage)

Dimanche 22 : REL Stage élevage de reines

(nucléus, division, introductions de reines)

Samedi 28 : REB cours N°12

REL cours N°11 pratique, visite des ruches

REH Stage d'élevage de reines

Dimanche 29 : REH Stage d'élevage de reines

REL Stage d'élevage de reines
(introduction cellules royales, contrôle de ponte...)

JUIN 2016 :

Samedi 4 : REH cours N° 12 travail au rucher

Le samedi 11 : REB cours N°13

REL cours N°12 pratique, visite des ruches

Le samedi 18 : REH cours N° 13 travail au rucher

REL perfectionnement 5 (Api-days à confirmer !)

REB cours N°14

Samedi 25 : REL cours N°13 pratique, visite des ruches

Dimanche 26 : C.A. du SARL

JUILLET 2016

Samedi 2 : REL perfectionnement 6

bilan et préparation hivernage

après-midi REH Portes ouvertes et cours N°14

Samedi 23 : REH cours N°15 toute la journée,

levée des hausses et extraction

Samedi 30 : REH mise en pots

SEPTEMBRE 2016

REB à confirmer extraction miel

Samedi 10 : REL cours N°14 (examen fin de cycle)

Samedi 17 : REH cours N° 16 à confirmer,

initialement prévu le 24 sept

Dimanche 18 : C.A. du SARL

24 & 25 : "Fête de l'Abeille" organisée par le SARL à la ferme du Héron

OCTOBRE 2016

Premier cours REH 24^{ème} session

NOVEMBRE 2016

Dimanche 6 : SARL café apicole

& distribution commande matériel LEROUGE

Dimanche 13 : SARL café apicole

Dimanche 20 : A.G. du SARL



Le Bulletin

Publication interne du Syndicat Apicole de la Région Lilloise
Siège social : Ferme du Héron - 59650 Villeneuve d'Ascq

Comité de rédaction : Didier DEMARCO, Luc LARDON. Conception graphique : Daniel DEMOUVEAUX

Syndicat Apicole de la Région Lilloise (SARL)

Bulletin d'adhésion 2016 (de janvier à décembre 2016)

A remplir et à déposer le jour de l'assemblée générale ou à envoyer impérativement avant le 30 mars 2016

Passée cette date, le SNA reçoit directement les cotisations et abonnements à leur siège.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone(s) :
Adresse Courriel : (lisiblement)@.....

Nouvel Adhérent : OUI NON..... Nombre de ruches :

Adhésion SARL seule....: 13 €

(pour les apiculteurs adhérents à un autre syndicat que le SNA et donc assurés et ne désirant pas recevoir l'Abeille de France)

Adhésion SARL + Adhésion SNA + Abonnement à « l'Abeille de France » +
Assurance Responsabilité civile jusqu'à 10 ruches :

L'ensemble : **36 €**

Assurance supplémentaire dès la 11^{ème} ruche :

Nombre au dessus de 10 x 0,13 € = €

----- **TOTAL = €**

Règlement : chèque n° Banque :
(libellé à l'ordre du Syndicat apicole de la Région lilloise, en toutes lettres)

Date et signature

Règlement par virement : coordonnées bancaires(CMNE) 15629 02719 00054132301 63

Bien mentionner « cotis » suivi de votre nom et initiale de votre prénom en référence de l'opération, pour nous permettre de bien vous identifier.

Bulletin à envoyer rapidement, avec votre règlement, au trésorier du SARL :

Jean-Michel CARRETTE, 2 rue d'Huquinville, 59242 - CAPPELLE EN PEVELE.

Tel. 03 20 59 36 89. Mail : jean-michel.carrette@orange.fr

Assurance multirisques (vol, incendie, tempête). Les formulaires seront disponibles le jour de l'AG. Il est à retourner par courrier au trésorier avant le 30 mars 2016

